



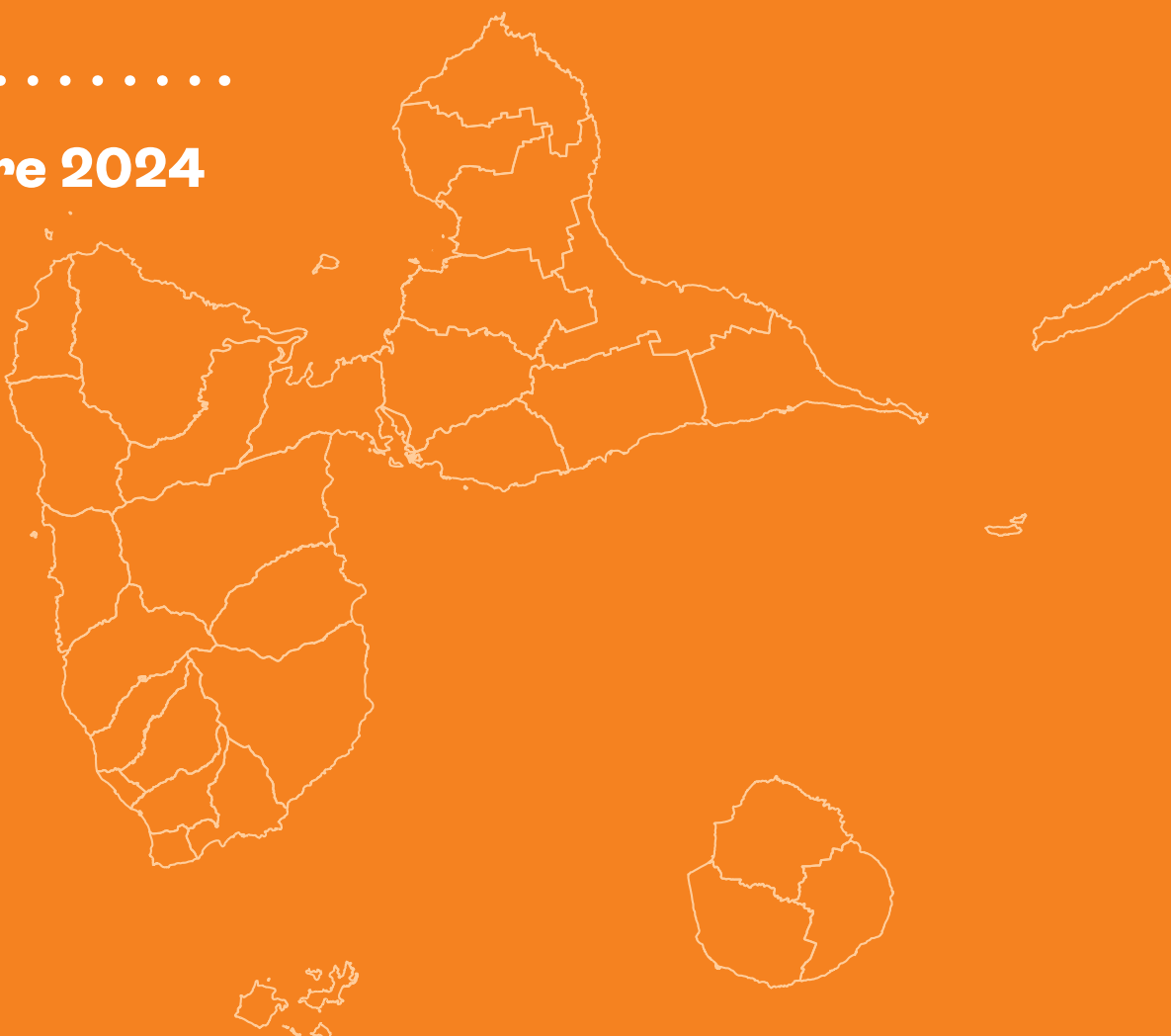
Banque Alimentaire
de la Guadeloupe

Etude flash :

impact de l'inflation sur les personnes accueillies dans le réseau de la Banque alimentaire de la Guadeloupe

.....

octobre 2024



Contexte

L'inflation dans les outre-mers est passée d'environ 5% en décembre 2022 à 2,5% en décembre 2023, selon les instituts d'émission monétaire de ces territoires, tout en relevant une baisse de la consommation des ménages et de l'activité. Cette inflexion est principalement portée par la baisse des prix de l'énergie. Les produits alimentaires, eux, restent chers, et n'ont pas vraiment entamé le chemin de la déflation¹. Le coût du fret s'est nettement détendu en 2023, mais augmente à nouveau au début de 2024. Le taux de chômage reste élevé, comparativement à la France hexagonale.

En août 2024, la hausse des prix sur 1 an s'élevait en Guadeloupe à 2,7%². L'économie guadeloupéenne a montré des signes de ralentissement après la reprise de 2022. L'inflation a incité les ménages à comprimer leurs dépenses de consommation et les entreprises à modérer leurs investissements.

Dans le secteur bancaire, les encours de crédits stagnent, tandis que la sinistralité et les taux d'intérêt remontent. Selon l'INSEE, en Guadeloupe, les produits alimentaires sont 42 % plus chers qu'en France métropolitaine³.

Quel est l'impact de ce contexte d'inflation sur les personnes accueillies à l'aide alimentaire ? La Banque Alimentaire de La Guadeloupe et la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) ont souhaité faire un point de situation plus d'un an et demi après une première étude Flash sur l'impact de l'inflation⁴. Cette étude porte à la fois sur le comportement de consommation des personnes accueillies et sur leurs demandes par rapport à l'aide alimentaire.

Encadré méthodologique

L'enquête flash inflation à la Guadeloupe a été réalisée par la Fédération Française des Banques Alimentaires et la Banque Alimentaire de la Guadeloupe en septembre 2024.

Un questionnaire en ligne a été diffusé aux personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires de la Banque Alimentaire de la Guadeloupe. 377 questionnaires ont été retournés, permettant de rendre compte des effets de l'inflation sur les personnes ayant recours à l'aide alimentaire.

Cette étude intervient un an et demi après un premier constat de l'impact de l'inflation dans les Banques Alimentaires d'Outre-mer.

¹ Conférence de presse 240424 vdef.pdf (ieom.fr) et cp_conference_de_presse_240424_vdef.pdf (ieom.fr)

² Indice des prix à la consommation en Guadeloupe - Année 2024 | Weblex

³ En Guadeloupe, les produits alimentaires sont 42 % plus chers qu'en France métropolitaine - Insee Analyses Guadeloupe - 73

⁴ Étude Flash sur l'impact de l'inflation en Guadeloupe, FFBA, 2023

Principales évolutions depuis 2022

Confirmation de constats dressés en 2022

- **Trois quarts des personnes n'ont pas pu augmenter leur budget alimentation suite à l'inflation** (78% en 2024 contre 66% en 2022).
- Un report massif sur des produits moins chers ou de moins bonne qualité.
- **Des achats en baisse pour les protéines animales et les fruits et légumes,**
- Des restrictions d'achats sur les produits non-alimentaires : vêtements, loisirs et essence.
- Une forte demande d'accès aux produits d'hygiène (59%) et d'entretien (47%).

Mais aussi des évolutions notables

- **Une part croissante de personnes au chômage (45%) et retraitées (19%).**
- **40% des personnes déclarent se rendre davantage dans les associations d'aide alimentaire du fait de l'impact de l'inflation** (contre 51% en 2022).
- **Une forte demande d'accès à des produits essentiels dans les associations d'aide alimentaire : protéines animales (70%), fruits et légumes (70%), pain / féculents / pâtes / riz (63%), produits laitiers (62%), eau en bouteille (57%).**
- **70% des personnes déclarent un problème de santé.**

Profil socio-économique des personnes

- 4 personnes accueillies sur 5 sont des femmes (= 2022).
- Moyenne d'âge 50 ans, 10% ont 30 ans ou moins, 19% ont 65 ans ou plus.
- Les foyers avec enfants de moins de 18 ans représentent près de la moitié des répondants (46%).
- 52% des familles monoparentales touchent le RSA (51% en 2022) contre 44% pour les autres types de famille (= 2022).
- Une personne sur trois est hébergée dans une Habitation à Loyer Modéré (HLM) ou un logement social (34%).
- 45% des personnes accueillies sont au chômage (41% en 2022), 19% retraités (14% en 2022), 18% en inactivité (23% en 2022), 16% des personnes sont en emploi (21% en 2022), 2% sont étudiants (1% en 2022).

	2022	2024
Au chômage	41%	45%
En emploi	21%	16%
Retraités	14%	19%
Étudiants	1%	2%
En inactivité	23%	18%

Des budgets alimentaires faibles et inégaux en fonction des profils

Le budget alimentaire moyen en Guadeloupe est de 252€ pour les personnes se rendant dans les associations et CCAS partenaires de la Banque Alimentaire de Guadeloupe.

Budget alimentaire moyen par type de foyer en 2024	
Personne seule	176€
Couple sans enfant	267€
Famille monoparentale	270€
Couple avec enfants	381€
Moyenne totale	252€

Compte tenu de l'inflation alimentaire, les budgets des ménages sont faibles et variables en fonction de la composition du foyer :

- les personnes seules disposent en moyenne d'un budget alimentaire de **176€** par mois,
- les familles monoparentales disposent d'un budget moyen de **270€** par mois.

Les différents budgets alimentaires des foyers peuvent être mis en regard avec les budgets-types alimentaires établis par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)⁵, représentant un montant permettant à un type de foyer de se nourrir décemment.

Selon l'UNAF, le budget-type⁶ pour une famille monoparentale est de **620,82€** pour que ce ménage puisse s'alimenter décemment. Ce montant représente près du double du budget alimentaire déclaré par les familles monoparentales en situation de précarité en Guadeloupe.

Cette différence de budget est d'autant plus importante que les produits alimentaires sont 42% plus chers en Guadeloupe qu'en France métropolitaine, selon l'INSEE⁷.

⁵ Union Nationale des Associations Familiales, Les budgets types, août 2024
⁶ L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) établit des budgets-types alimentaires qui représentent un montant permettant à un type de foyer de se nourrir décemment. Ce montant évolue en fonction de la conjoncture économique et de la composition du foyer. Ces budgets sont calculés à partir des besoins des ménages en fonction de leur composition et établissent un minimum décent permettant au foyer de se nourrir convenablement.
⁷ INSEE Analyses Guadeloupe, n°73, Juillet 2023.

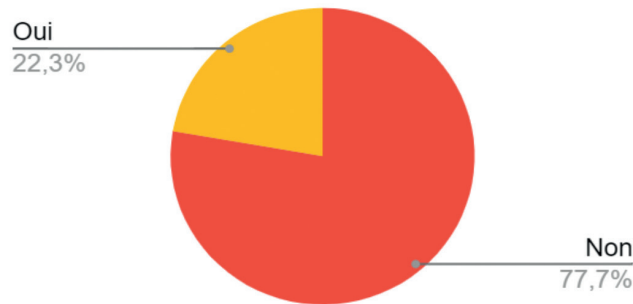
Principaux constats

1- Impact de l'inflation sur les comportements d'achats

➤ **Constat 1 :** plus des trois quarts des personnes interrogées n'ont pas pu augmenter leur budget alimentaire suite à l'inflation.

Face à la hausse des prix alimentaires, 78% des personnes déclarent ne pas avoir pu augmenter leur budget alimentaire, contre 66% en 2022 (+12 points).

Avez-vous pu augmenter votre budget alimentaire suite à l'inflation ?



85% des personnes sont en situation d'insuffisance alimentaire : elles déclarent ne pas être en capacité de manger ce qu'elles souhaitent ou en quantité suffisante pour des raisons d'argent.

➤ **Constat 2 :** un report massif sur des produits moins chers (discount, premier prix) ou de moins bonne qualité.

Suite à l'inflation, 92% des ménages se sont tournés vers des produits moins chers ou de moins bonne qualité (90% en 2022).

Cependant les trois quarts des personnes affirment ne pas s'être tournées vers des produits gras, salés ou sucrés, aux valeurs nutritives moindres.

➤ **Constat 3 :** une tendance confirmée de la baisse des achats pour de nombreux produits alimentaires et non-alimentaires.

Comme en 2022, de nombreuses personnes déclarent renoncer à l'achat de produits alimentaires et non-alimentaires :

77% des personnes ont réduit ou renoncé à l'achat de protéines animales : viande, poisson, oeufs (66% en 2022),

65% des personnes ont réduit ou renoncé à l'achat de fruits et légumes (46% en 2022),

Catégorie de produits dont les achats ont été réduits ou supprimés :	2022	2024
Protéines animales (viande, poisson, oeuf)	66%	77%
Fruits et légumes	46%	65%
Produits laitiers	38%	42%
Boissons	55%	52%
Féculents	27%	21%
Sucre, café, thé, chocolat	32%	20%
Produits d'entretien	35%	40%
Produits d'hygiène	29%	23%

Les produits d'entretien ont également été fortement impactés : 40% des personnes renoncent ou réduisent leurs achats pour cette catégorie de produits.

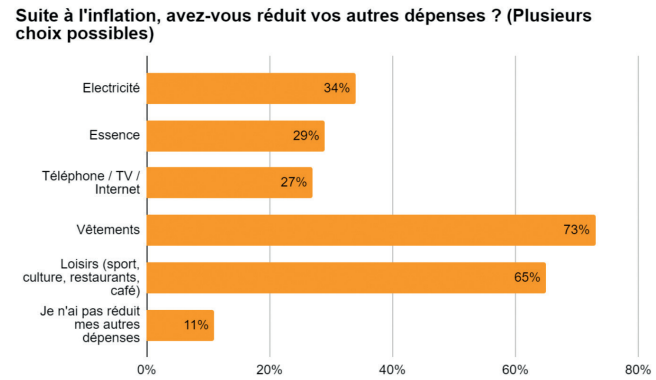
➤ **Constat 4 :** des restrictions d'achat sur les autres postes de dépenses, particulièrement fortes sur les vêtements et les loisirs.

Les dépenses non alimentaires ont dû être réduites par les répondants dans des proportions plus importantes qu'en 2022 :

- 73% des personnes ont limité leurs dépenses d'habillement (59% en 2022).
- 65% des personnes ont limité leurs dépenses de loisirs (57% en 2022).

À noter également, l'impact de l'inflation énergétique :

- 34% des personnes ont limité leurs dépenses en électricité.
- 29% des personnes ont limité leurs dépenses en essence (32% en 2022).



2- Impact de l'inflation alimentaire sur le recours à l'aide alimentaire

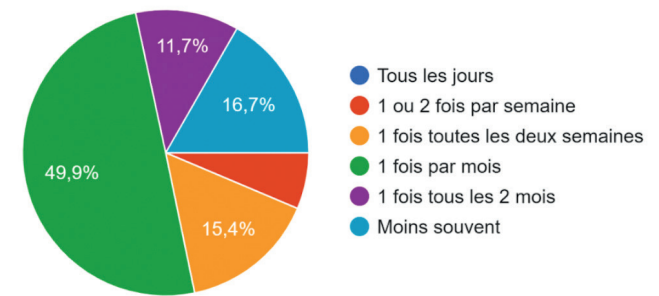
➤ **Constat 5 :** une fréquentation accrue des associations d'aide alimentaire

La moitié des répondants ont recours à l'aide alimentaire une fois par mois.

Mais pour l'autre moitié le recours à l'aide alimentaire est beaucoup plus fréquent :

- 6% des personnes ont recours à l'aide alimentaire 1 à 2 fois par semaine.
- 15% des personnes ont recours à l'aide alimentaire une fois toutes les deux semaines.

Avez-vous recours à l'aide alimentaire : 377 réponses



Suite à l'inflation, 40% des personnes déclarent se rendre davantage dans les associations d'aide alimentaire car elles en ont plus besoin (51% en 2022). 41% des personnes y recourent à la même fréquence malgré les effets de l'inflation (30% en 2022). 19,5% des personnes n'ont pas la possibilité d'y recourir davantage (transports, prix de l'essence...).

La principale raison qui pousse les personnes à recourir à l'aide alimentaire est la hausse des prix (une personne sur trois).

56% des personnes ont recours à l'aide alimentaire depuis moins d'un an. Pour deux tiers des répondants, c'est la première fois qu'ils ont recours à l'aide alimentaire.

Depuis combien de temps êtes-vous accueillis dans une association d'aide alimentaire ?

	Depuis moins de 6 mois	Depuis moins d'un an	Depuis moins de 2 ans	Depuis plus de 2 ans
2022	41%	60%	/	/
2024	36%	56%	79%	21%

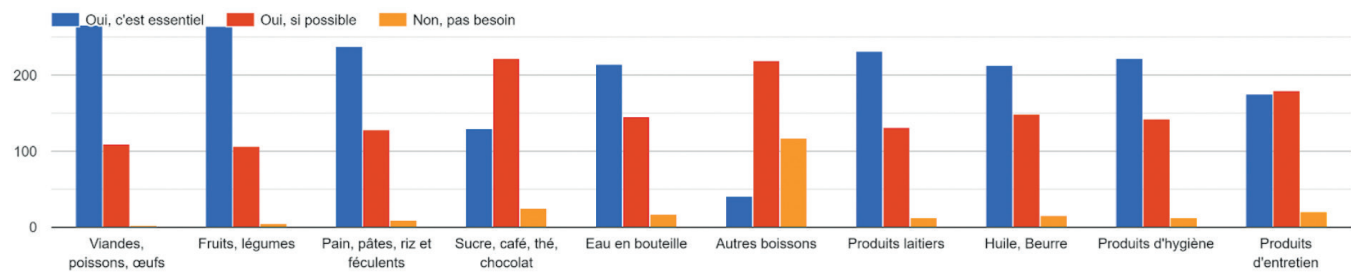
➤ Constat 6 : une forte demande d'accès aux produits essentiels

Beaucoup de catégories de produits sont considérées comme essentielles pour trois quarts des personnes accueillies :

- les protéines animales : viande, poisson, oeuf (70% contre 66% en 2022),
- les fruits et légumes (70% contre 65% en 2022),

- le pain, les féculents, les pâtes et le riz (63% contre 56% en 2022),
- les produits laitiers (62% contre 54% en 2022),
- l'eau en bouteille (57%).

Les produits d'hygiène (59% comme en 2022) et les produits d'entretien (47% comme en 2022) sont également considérés comme très essentiels.



3- L'état de santé des personnes accueillies

- 35% des personnes déclarent un état de santé mauvais voire très mauvais.
- 70% des personnes déclarent un problème de santé :
 - ➔ 25% un problème de surpoids ou d'obésité,
 - ➔ 26% déclarent des maladies cardiovasculaires,
 - ➔ 15% ont des problèmes de diabète.

La prévalence de personnes en situation de surpoids ou d'obésité est supérieure à la moyenne dans les territoires d'Outre-mer (22,4%)⁸, elle-même supérieure à la moyenne dans l'hexagone de 17,9%⁹.

La prévalence du diabète dans la population générale estimée à partir des données du Baromètre santé est très élevée dans les DROM¹⁰, de l'ordre de 12% aux Antilles et en Guyane et de 13,6% à la Réunion, alors qu'elle est de 5% pour l'ensemble de la population française¹¹.

Dans ce contexte, **plus de trois quarts des personnes (70%) affirment être intéressées pour participer à des ateliers sur la cuisine et la santé.**

Une étude menée par l'INRAE (2020) sur *L'alimentation et la nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer*¹² permet de

comprendre les liens entre la prévalence de certaines maladies et le régime alimentaire. En Guadeloupe, deux modèles alimentaires coexistent : un modèle traditionnel et un modèle plus récent. Le modèle traditionnellement basé sur les féculents et une plus faible part de protéines animales recule et laisse place à un modèle où prévaut la consommation de protéines animales, de glucides simples et de lipides.

Une baisse de la pratique du fait maison

41% des personnes déclarent cuisiner pour presque tous les repas de la semaine, contre 75% des personnes qui déclarent cuisiner tous les jours en 2022. Cela montre une baisse de la pratique du fait maison, encouragée par les recommandations officielles du Programme National Nutrition Santé.

Recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS)¹³ :

Une des recommandations du PNNS est de limiter les aliments ultra-transformés et d'encourager la cuisine fait-maison. En effet, ces aliments présentent une moins bonne qualité nutritionnelle en moyenne, et peuvent contenir des additifs, dont les effets sur la santé ne sont pas encore connus. Il est encouragé de cuisiner ses propres repas.

8 Obésité en France - Données OFEO 2024, Ligue Nationale contre l'Obésité.
9 Ibid
10 Santé Publique France, 14 nov. 2023, "Diabète en outre-mer : comprendre les spécificités locales pour cibler les actions", n°20-21, Bulletin épidémiologique hebdomadaire : <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/581292/4098384?version=1#:~:text=Ainsi%2C%20en%202021%2C%2010%2C,2016%20en%20France%20hexagonale%203>.
11 Santé Publique France 2021.
12 Caroline Méjean, Xavier Debussche, Yves Martin-Prével, Vincent Réquillart, Louis-Georges Soler et Laurence Tibère (dir.) 2020 – *Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer / Food and nutrition in the overseas regions*. Marseille, IRD Éditions.
13 Ibid

Un accès limité aux équipements de cuisine

Certaines personnes n'ont pas accès à des équipements de cuisine pouvant encourager à la pratique de la cuisine fait maison :

- la moitié des personnes n'ont pas accès à un four ,
- un tiers des personnes n'a pas accès à un micro-onde,
- un tiers des personnes n'a pas accès à des plaques de cuisson,
- 5% des personnes n'ont pas de réfrigérateur,
- trois quarts des personnes n'ont pas accès à une bouilloire,
- deux tiers des personnes n'ont pas de cocotte-minute.

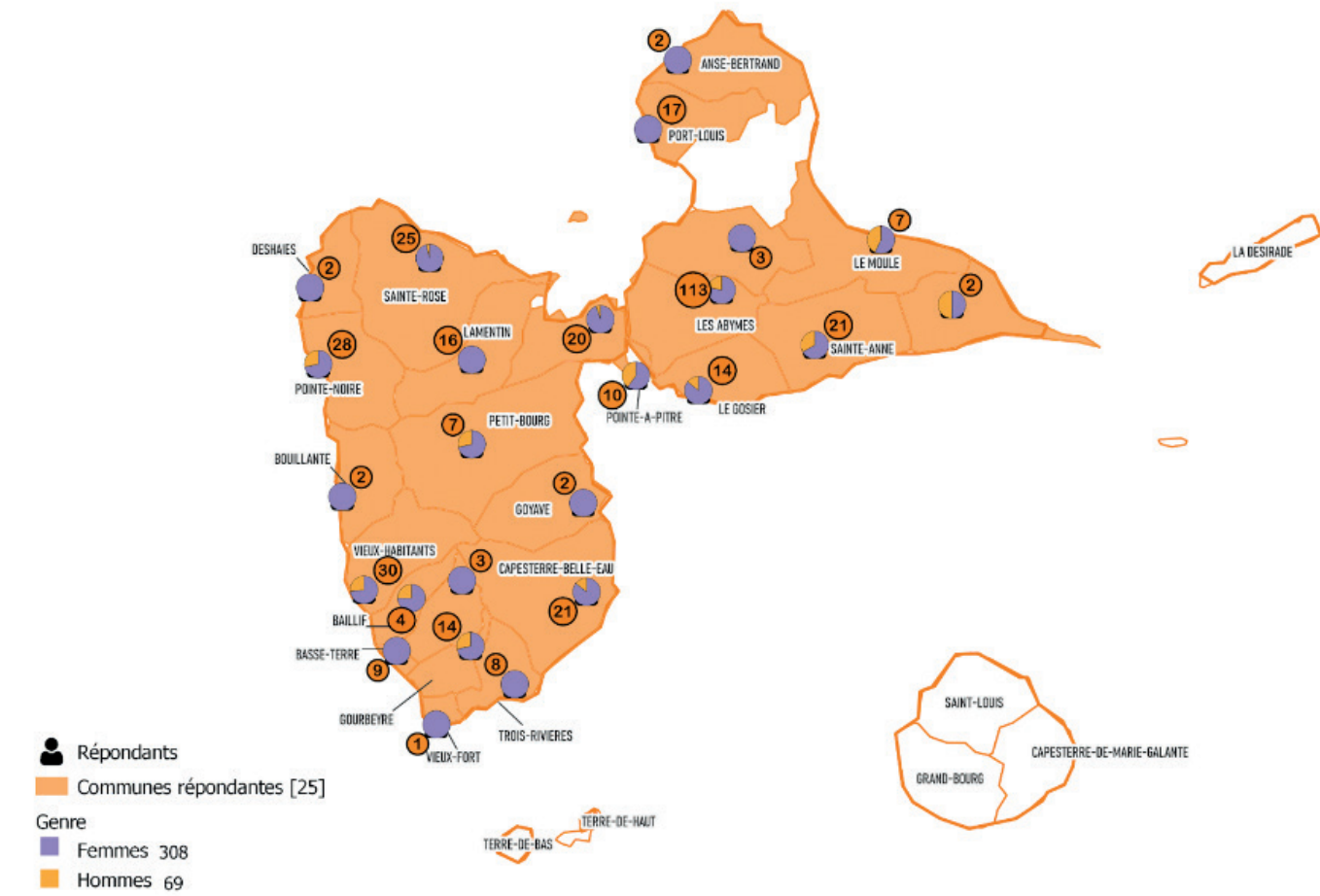
Un accompagnement social apprécié

L'accompagnement social proposé par les bénévoles et salariés est considéré positivement par les personnes concernées : **“bienveillance”, “bon accueil”, “efficacité”, “professionnalisme”, “écoute”**, sont des qualificatifs de l'expérience des personnes auprès des associations et CCAS partenaires de la Banque Alimentaire de Guadeloupe.

80% des répondants déclarent être satisfaits ou très satisfaits de l'écoute et de la compréhension de leurs besoins par les bénévoles et salariés des associations et CCAS les accueillant.

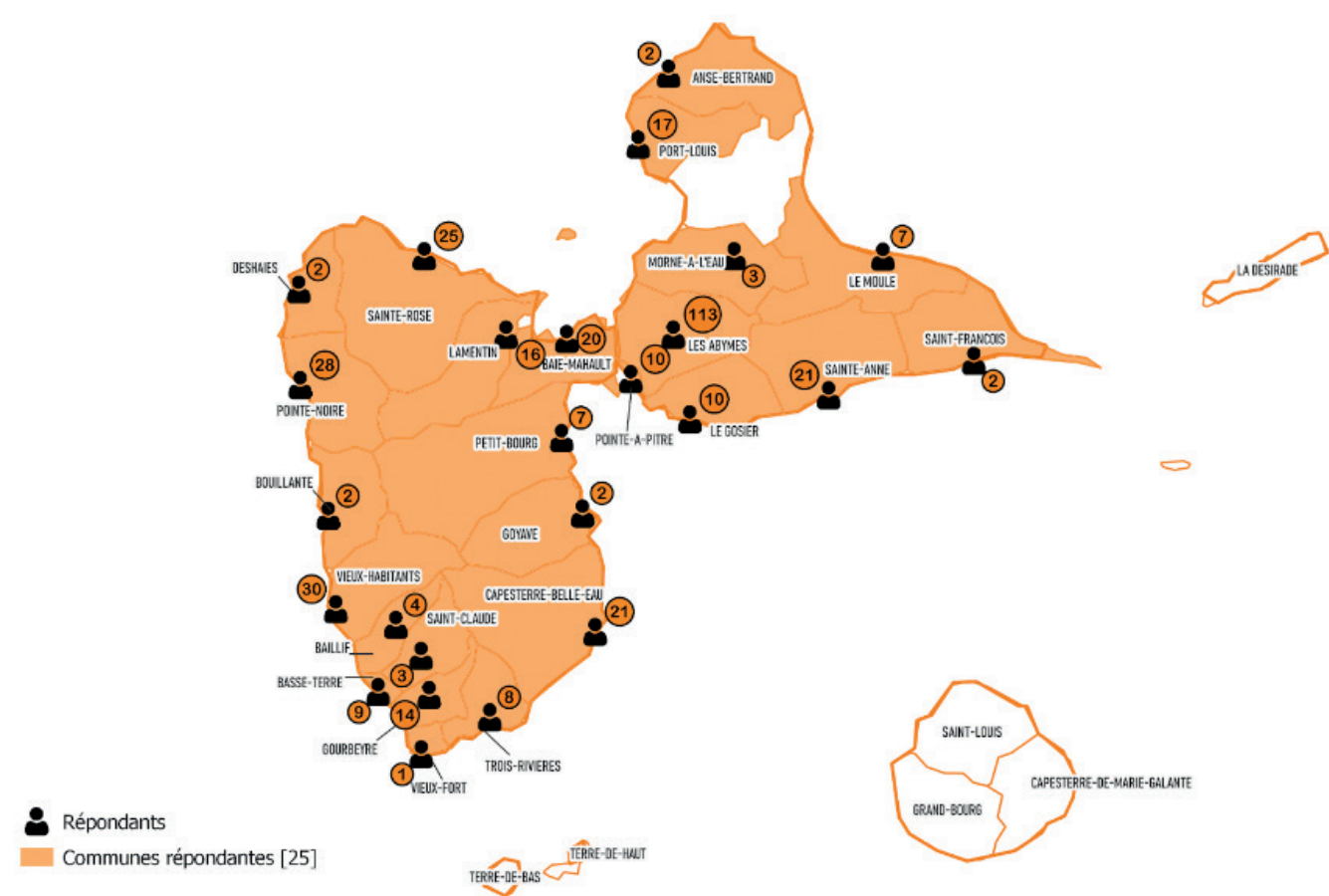
Cartographie socio-économique de la Guadeloupe

Répartition territoriale des répondants par genre, Guadeloupe 2024



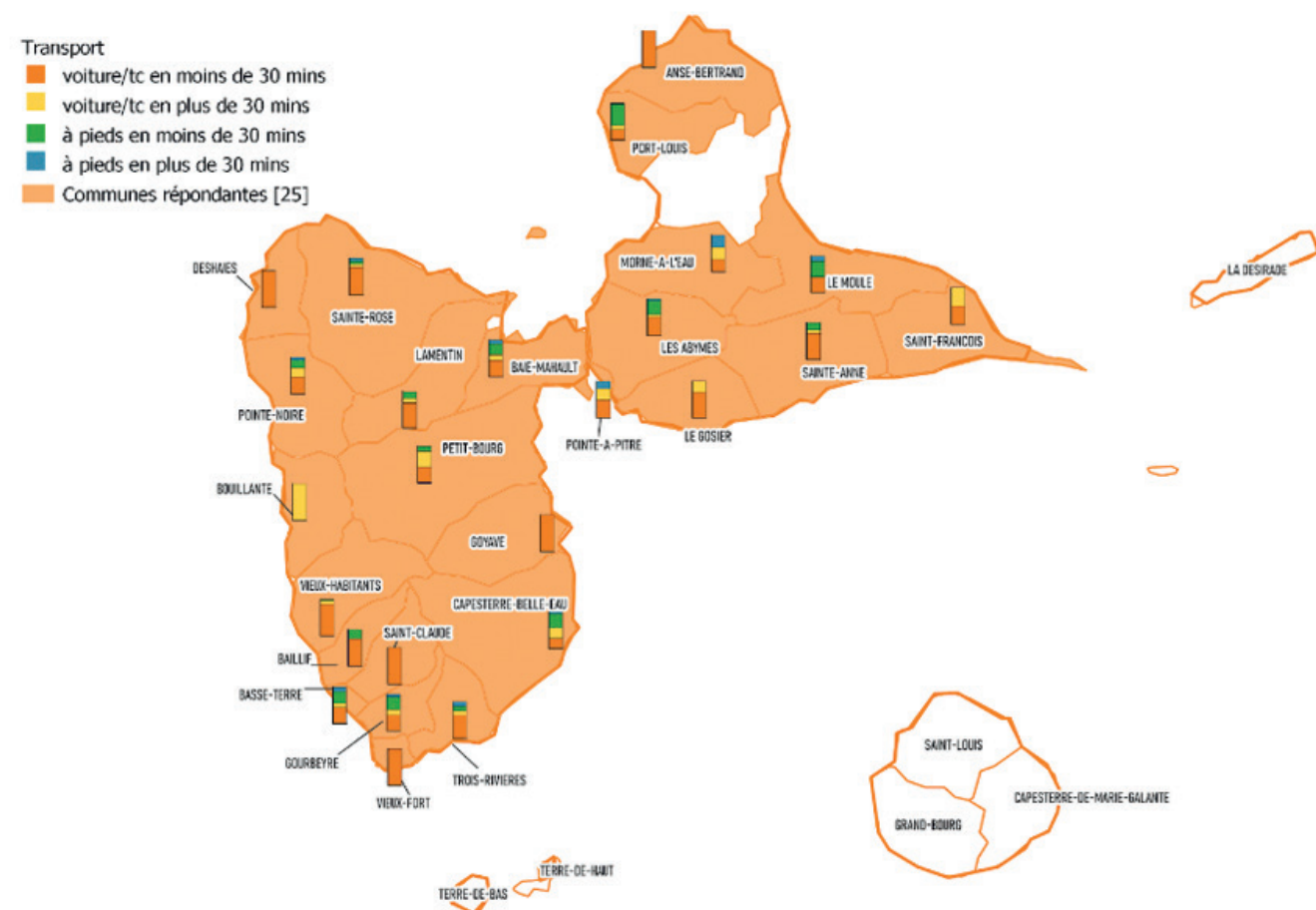
Source : étude Flash inflation à la Guadeloupe

Nombre de répondants par communes, Guadeloupe 2024



Source : étude Flash inflation à la Guadeloupe

Moyen de transport utilisé par les personnes accueillies pour se rendre à l'association d'aide alimentaire, Guadeloupe 2024



Source : étude Flash inflation à la Guadeloupe

Typologie d'habitat par commune, Guadeloupe 2024



Source : étude Flash inflation à la Guadeloupe



Banque Alimentaire de la Guadeloupe

Contacts :

Banque Alimentaire de la Guadeloupe :

Laure Jacquin, Déléguée Générale

(+590) 5 90 32 70 88

ba971.direction@banquealimentaire.org

Fédération Française des Banques Alimentaires :

Barbara Mauvilain,

Responsable des relations institutionnelles de la FFBA

01 49 08 04 72 / 06 88 68 18 73

barbara.mauvilain@banquealimentaire.org